



6

Liste des
Emplacements
Réservés

Département du
Puy-de-Dôme

Commune de
CELLES
sur Durolle

REÇU à la SOUS-PREFECTURE
le 15 JAN. 2008
de THIERS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approbation le
18 Février 2005

PLU réalisé par André COIGNET, architecte dplg -
urbaniste stagiaire - gérant - syndic de copropriété
25, avenue Paul Doumer
42380 SAINT BONNET LE CHATEAU
TÉL : 04 77 50 11 55

REVISIONS ET MODIFICATIONS

REVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
réalisée par le Bureau d'Etudes REALITÉS

Arrêt du projet le 11 Juin 2007

Approbation le **17 Décembre 2007**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal
en date du 17 Décembre 2007



34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. : 04 77 67 83 06
E-mail : urbanisme@realites-be.fr

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Objet	Opération	Voie	Situation	Parcelles Cadastrales	Superficie	Bénéficiaire
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES AU TITRE DE LA VOIRIE COMMUNALE						
Elargissement de voirie	V1	Chemin rural	Le Bourg	Section BK 167 <i>partiellement</i>	125 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V1	Chemin rural	Le Bourg	Section BK 212 <i>partiellement</i>	186 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V1	Chemin rural	Le Bourg	Section BK 213 <i>partiellement</i>	226 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V1	Chemin rural	Le Bourg	Section BK 16 <i>partiellement</i>	490 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	Mallaret	Section AT 341 <i>partiellement</i>	10 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	Mallaret	Section ZC 17 <i>partiellement</i>	119 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	Mallaret	Section AT 345 <i>partiellement</i>	81 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 16 <i>partiellement</i>	180 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 86 <i>partiellement</i>	560 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 87 <i>partiellement</i>	166 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 92 <i>partiellement</i>	80 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 91 <i>partiellement</i>	227 m ²	Commune

Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 89	<i>partiellement</i>	82 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section AT 258	<i>partiellement</i>	149 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V2	Chemin Mallaret	La Borde	Section ZC 14	<i>partiellement</i>	392 m ²	Commune

Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 345	<i>partiellement</i>	39 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 340	<i>partiellement</i>	90 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 365	<i>partiellement</i>	477 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 342	<i>partiellement</i>	440 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 366	<i>partiellement</i>	324 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 346	<i>partiellement</i>	12 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 347	<i>partiellement</i>	34 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 348	<i>partiellement</i>	169 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 223	<i>partiellement</i>	65 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 222	<i>partiellement</i>	90 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 219	<i>partiellement</i>	29 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 218	<i>partiellement</i>	33 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V3	Voie La Bergère	Chabanty	Section ZB 220	<i>partiellement</i>	60 m ²	Commune

Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 21	<i>partiellement</i>	124 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 22	<i>partiellement</i>	89 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 142	<i>partiellement</i>	101 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 143	<i>partiellement</i>	37 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 144	<i>partiellement</i>	72 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 145	<i>partiellement</i>	41 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 146	<i>partiellement</i>	89 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 117	<i>partiellement</i>	23 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 147	<i>partiellement</i>	40 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 148	<i>partiellement</i>	69 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 149	<i>partiellement</i>	39 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 150	<i>partiellement</i>	46 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 151	<i>partiellement</i>	40 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 152	<i>partiellement</i>	14 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 153	<i>partiellement</i>	82 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 154	<i>partiellement</i>	83 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 155	<i>partiellement</i>	41 m ²	Commune

Elargissement de voirie	V4	Chemin Rural de Trois Lindes à Pradelle	Les Trois Lindes - Pradelle	Section AK 20	<i>partiellement</i>	50 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 133	<i>partiellement</i>	28 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 409	<i>partiellement</i>	91 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 24	<i>partiellement</i>	111 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 25	<i>partiellement</i>	11 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 27	<i>partiellement</i>	65 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 28	<i>partiellement</i>	35 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 31	<i>partiellement</i>	124 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 32	<i>partiellement</i>	146 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 37	<i>partiellement</i>	550 m ²	Commune
Elargissement de voirie	V5	Chemin Rural de Solières à l'Os de Pie	Solieres – l'Os de Pie	Section BV 40	<i>partiellement</i>	362 m ²	Commune
Création de voirie	V6	Création d'une voie	La Petite Bruyère	Section BO 326	<i>partiellement</i>	400 m ²	Commune
Création de voirie	V6	Création d'une voie	La Petite Bruyère	Section BO 105	<i>partiellement</i>	814 m ²	Commune

Ces surfaces sont approximatives, elles sont données à titre indicatif et pourront donc varier lors du projet d'élargissement. Leur garantie ne peut être donnée qu'après une délimitation de type bornage entre les propriétaires riverains et un alignement au droit du domaine public ; le cadastre n'est qu'un outil fiscal qui n'est donc pas précis en matière de superficie cadastrale.